

ENVOI PAR COURRIEL

Le 19 octobre 2016

Objet : Demande d'accès à l'information
Notre dossier : 1561-01-0002

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès que notre organisme a reçue le 19 septembre dernier visant à obtenir certains documents.

Contrats qui lient la Société des traversiers du Québec (STQ) au Chantier Davie Canada Inc. par rapport à la construction des deux navires destinés à la traverse Tadoussac—Baie-Sainte-Catherine : La Société des traversiers du Québec (STQ) ne peut accéder à votre demande à l'égard du Contrat qui lie la STQ au Chantier Davie Canada Inc. car il est, pour le tiers concerné, un document pouvant contenir des informations confidentielles et inaccessibles en vertu des articles 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ ch. A-2.1. En effet, ce tiers a déjà, dans le cadre d'une autre demande d'accès, refusé cette communication. Ces articles 23 et 24 prévoient ce qui suit :

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

Contrats qui lient la STQ à Entreprises R & G St-Laurent Inc. pour des modifications aux terminaux de traversiers de Tadoussac—Baie-Sainte-Catherine – Phase I : Le document d'appel d'offres, incluant le Contrat est publié dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible au public, sous le numéro **515266**. Ce contrat s'est finalisé à un montant supérieur à celui soumissionné par le fournisseur puisque les travaux reliés au projet ont été affectés par l'état du fond marin et le type de roc présent sous l'eau, de moins bonne qualité qu'anticipé par les analyses. De plus, des opérations sous-marines imprévues ont eu une incidence sur le coût des travaux, plus précisément, de l'excavation supplémentaire du fond marin a été nécessaire afin d'assurer des installations stables et sécuritaires.

Contrats qui lient la STQ à Entreprises R & G St-Laurent Inc. pour la réparation du mur berlinois à Baie-Sainte-Catherine : Le document d'appel d'offres, incluant le Contrat est publié dans SEAO sous le numéro **615131**.

Contrats qui lient la STQ à l'entreprise EBC inc. pour des modifications aux terminaux de traversiers de Tadoussac—Baie-Sainte-Catherine – Phase II : Le document d'appel d'offres, incluant le Contrat est publié dans SEAO sous le numéro **604560**. Vous trouverez ci-joint le bon de commande **BC1493** relatif à ce Contrat.

Contrats qui lient la STQ à Entreprises R & G St-Laurent Inc. pour l'adaptation du terminal de Baie-Comeau (contrat A) : Le document d'appel d'offres, incluant le Contrat est publié dans SEAO sous le numéro **760444**. Vous trouverez ci-joint le bon de commande **BC5980**.

Contrats qui lient la STQ à Entreprises R & G St-Laurent Inc. pour l'adaptation du terminal de Godbout : Le document d'appel d'offres, incluant le Contrat est publié dans SEAO sous le numéro **864467**. Vous trouverez ci-joint le bon de commande **BC10178**.

Contrats qui lient la STQ à Entreprises R & G St-Laurent Inc. pour le remplacement des défenses d'accostage au quai de Baie-Comeau : Le document d'appel d'offres, incluant le Contrat est publié dans SEAO sous le numéro **880545**.

Tout autre document faisant état d'un avenant, d'un ajout ou d'une modification à l'un de ces contrats : Les bons de commande ci-dessus transmis font état d'ajout et de modification aux Contrats, à ce jour. Ils sont libellés sous le terme ordre de changement.

Conformément à l'article 51 de cette Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours
 Bon de commande BC1493
 Bon de commande BC5980
 Bon de commande BC10178



BC : BC1493

Fournisseur : 1152.0
Date de commande : 2013-04-26
Date de livraison: 2013-04-26
Acheteur : Sylvie Bernatchez

Référence fournisseur:
Conditions d'expédition :
Mode d'expédition :

Fournisseur

EBC inc.
 1095 rue Valet C.P. 158
 L'Ancienne-Lorette, QC, G2E 3M3
À l'attention de :
Téléphone : (418) 872-0600
Fax : (418) 872-8177

Destinataire

Société des traversiers du Québec
 250 rue St-Paul
 Québec, Québec, G1K 9K9
À l'attention de : Yan Rochette
Téléphone: 418 646-0359

Ligne	Qté	Unités	Article	# Fournisseur	Description	Coût unitaire	Coût ligne
001	1	UNIT			Modifications aux terminaux de traversiers de Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine - Phase II	21842658,00	21842658,00

Projet numéro 2144-04-0019

En conformité avec le marché signé, les documents d'appel d'offres et la soumission du fournisseur.

Personne contact:
 Yan Rochette
 Ingénieur de projet
 418-646-0359 poste 272

002	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 1	1811,83	1811,83
003	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 2	61550,00	61550,00
004	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 3	4510,13	4510,13
005	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 4	9261,40	9261,40
006	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 5	21615,17	21615,17
007	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 6	30525,11	30525,11
008	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 7	22383,72	22383,72
009	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 8	272694,00	272694,00
010	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 9	22149,46	22149,46
011	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 10	68075,47	68075,47
012	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 11	24840,39	24840,39
013	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 12	79356,14	79356,14
014	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 13	23632,91	23632,91
015	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 14	11510,41	11510,41
016	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 15	84624,14	84624,14
017	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 16	2982,50	2982,50
018	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 17	8763,32	8763,32
019	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 18	31128,17	31128,17



BC : BC1493

Fournisseur : 1152.0
Date de commande : 2013-04-26
Date de livraison: 2013-04-26
Acheteur : Sylvie Bernatchez

Référence fournisseur:
Conditions d'expédition :
Mode d'expédition :

Fournisseur

EBC inc.
 1095 rue Valet C.P. 158
 L'Ancienne-Lorette, QC, G2E 3M3
À l'attention de :
Téléphone : (418) 872-0600
Fax : (418) 872-8177

Destinataire

Société des traversiers du Québec
 250 rue St-Paul
 Québec, Québec, G1K 9K9
À l'attention de : Yan Rochette
Téléphone: 418 646-0359

Ligne	Qté	Unités	Article	# Fournisseur	Description	Coût unitaire	Coût ligne
Facturé à:					Société des traversiers du Québec	Total HT :	22624072,27
					A/s dépt. de la comptabilité	TPS :	1131203,64
					250, rue St-Paul	TVQ :	2256751,20
					Québec (QC), G1K 9K9	Coût total :	26012027,11 CAD

Courriel: comptabilite@traversiers.gouv.qc.ca

Fournisseur : 2664.0
Date de commande : 2014-06-16
Date de livraison :
Acheteur : Sylvie Bernatchez

Référence fournisseur :
Conditions d'expédition :
Mode d'expédition :

Fournisseur

Entreprises R. & G. St-Laurent Inc
 2081 Ave du Labrador
 Baie-Comeau, QC, G4Z 3B9
À l'attention de :
Téléphone : (418) 589-5453
Fax : (418) 589-5411

Destinataire

Société des traversiers du Québec
 250 rue St-Paul
 Québec, Québec, G1K 9K9
À l'attention de : Jean-Pierre Boucher
Téléphone: 418 646-0359

Ligne	Qté	Unités	Article	# Fournisseur	Description	Coût unitaire	Coût ligne
001	1	UNIT			Adaptation du terminal de Baie-Comeau (Contrat A)	4896917,68	4896917,68

Projet numéro 2144-05-0052

En conformité avec les documents d'appels d'offres, la soumission du fournisseur et le marché signé.

Contact STQ:
 Jean-Pierre Boucher, Ing
 418-646-0359 poste 260
Jean-Pierre.boucher@traversiers.gouv.qc.ca

002			ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 1	0,00	57300,06
003	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 2	184605,39	184605,39
004	1		ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 3	273537,09	273537,09
005			ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 4	0,00	49549,27

Facturé à:	Société des traversiers du Québec A/s dépt. de la comptabilité 250, rue St-Paul Québec (QC), G1K 9K9	Total HT :	5461909,49
		TPS :	273095,46
		TVQ :	544825,47
		Coût total :	6279830,42 CAD

Courriel: comptabilite@traversiers.gouv.qc.ca

Conditions générales

Terme (ID)	Description
REVENU QUÉBEC	REVENU QUÉBEC

Conformément à l'article 31.1.1 de la *Loi sur l'administration fiscale* (L.A.F., c. A-6,002), si vous êtes redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale, la STQ peut transmettre à Revenu Québec les montants qui vous seraient normalement dus afin qu'il puisse l'affecter, en tout ou en partie, au paiement de votre dette fiscale.

Fournisseur : 2664.0
Date de commande : 2015-04-30
Date de livraison :
Acheteur : Sylvie Bernatchez

Référence fournisseur :
Conditions d'expédition :
Mode d'expédition :

Fournisseur

Entreprises R. & G. St-Laurent Inc
2081 Ave du Labrador
Baie-Comeau, QC, G4Z 3B9
À l'attention de : COMMANDE
Téléphone : (418) 589-5453
Fax : (418) 589-5411

Destinataire

Société des traversiers du Québec
250 rue St-Paul
Québec, Québec, G1K 9K9
À l'attention de : Jean-Pierre Boucher
Téléphone: 418 646-0359

Ligne	Qté	Unités	Article	# Fournisseur	Description	Coût unitaire	Coût ligne
001					ADAPTATION DU TERMINAL DE GODBOUT	0,00	4376219,79

Contrat 2144-05-0055

En conformité avec les documents d'appel d'offres, la soumission du fournisseur et le marché signé.

Contact STQ:
Jean-Pierre Boucher
Ingénieur
418-643-2019

002			ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 1	0,00	212510,57
003			ODC		ORDRE DE CHANGEMENT 2	0,00	22949,63

Facturé à :	Société des traversiers du Québec	Total HT :	4611679,99
	A/s dépt. de la comptabilité	TPS :	230584,00
	250, rue St-Paul	TVQ :	460015,08
	Québec (QC), G1K 9K9	Coût total :	5302279,07 CAD

Courriel: comptabilite@traversiers.gouv.qc.ca

Conditions générales

Terme (ID)	Description
REVENU QUÉBEC	REVENU QUÉBEC

Conformément à l'article 31.1.1 de la *Loi sur l'administration fiscale* (L.A.F., c. A-6,002), si vous êtes redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale, la STQ peut transmettre à Revenu Québec les montants qui vous seraient normalement dus afin qu'il puisse l'affecter, en tout ou en partie, au paiement de votre dette fiscale.